

D bat Participatif Linky

Compte-rendu de la conf rence de citoyens n 2 en Occitanie

R�union du :	Samedi 10 novembre 2018
Participants :	20 participants (cf. liste ci-dessous)
Animateurs :	Kyvan FARZAMI, r�dacteur des Cahiers de la Ville Responsable Fiona LACOMME, consultante
D�but / Fin :	10h → 16h00

◆ Ambiance g n rale

L'ambiance  tait conviviale. Les participants semblaient enthousiastes   l'id e de cette nouvelle conf rence de citoyens. Ils  taient enjou s   l'id e de se retrouver et les  changes entre eux se sont fait tr s rapidement et naturellement. Ils ont manifest  une forte attente quant aux r ponses que nous devons leur apporter suite   la premi re conf rence. Ils avaient  galement conscience de se trouver d sormais dans une posture de proposition et de suggestion.

La pr sence de Fr d ric MANON (FNE Midi-Pyr n es), membre du Comit  national,  tonna mais fut appr ci e, de m me que celle de Laurent MERIC (Enedis) qui  tait vivement attendue, et mena   des  changes extr mement constructifs. Les participants ont ainsi eu l'opportunit  de poser directement leurs questions au   un repr sentant d'Enedis, qui a apport  des  l ments d'une tr s grande utilit  pour le d bat.

◆ Tour de table et r actions sur la premi re conf rence de citoyens

Globalement tout le monde a trouv  le compte-rendu envoy  conforme   ce qui avait  t  dit : complet, fiable et mesur . Plusieurs d'entre eux ont  voqu  avoir soulign  le fait qu'ils avaient grandement appr ci  que les propos n'avaient  t  ni reformul s ni trahis (notamment dans une optique « pro-Enedis ou Linky »). Certains  taient inquiets   propos de cela, et se sont sentis rassur s en lisant le compte-rendu.

Certains participants ont m me souhait  faire part de l' volution de leur position vis   vis du compteur Linky suite   la premi re conf rence. L'un d'entre eux ayant m me accept  sa pose entre temps, qu'il refusait, ce qui a fait passer le nombre de d tenteurs   11 (vs. 9 non d tenteurs).

Un participant a n anmoins soulign  qu'il avait trouv  le compte rendu pas totalement exhaustif. Il a regrett  que l'ensemble des questions et remarques n'aient pas toutes  t  retranscrites dans le compte rendu sous forme de *verbatim*.

Concernant le bilan quantitatif et qualitatif des contributions, pr sent  aux participants, une participante s' t demand e pourquoi l'ensemble des contributions, issues du site internet + des conf rence de citoyens, n'avaient pas  t  compil  dans un m me r sultat global. Il lui a  t  pr cis  que cela  tait d  au fait que les donn es des deux modes de participation  taient qualitativement et quantitativement diff rentes, elles ne pouvaient pas  tre superpos es de fa on fiable.

Fr d ric MANON a soulign  la frappante diff rence, selon lui, des points saillants ressortis des r sultats entre les 3 conf rences de citoyens. Il a avanc  l'hypoth se selon laquelle cela pourrait  tre d  aux diff rents degr s de d ploiement entre les 3 r gions et

souhaiterait que soit pr cis  par ENEDIS ce degr  de d ploiement du compteur dans chacune des villes des conf rences.

◆ R ponses aux principales questions et remarques formul es par le public

Information sur Linky

→ « Le manque d'information globale autour de Linky »

 l ments de r ponses :

- ▶ Une concertation a  t  men e   la fin des ann es 2000 avec notamment les acteurs de l' nergie ainsi que les associations de consommateurs, en amont du d ploiement mais pas avec le public.
- ▶ Un processus d'information et d' changes existant (plaquettes, site internet, r unions publiques) ...
- ▶ ...mais trois difficult s majeures en mati re de communication sont point es :
 - le caract re technique de Linky
 - le fait qu'il soit un outil permettant d'anticiper les usages futurs de l' lectricit  → un outil indispensable   la gestion des pointes de consommation (ex : la probl matique des recharges des voitures  lectriques quand elles seront en nombre)
 - le caract re industriel du programme national de d ploiement (difficile de toucher 100% des gens avec z ro rat )

→ « Comment renforcer l'int r t du public pour Linky ? »

 l ments de r ponses :

- ▶ Linky constitue l'un des outils   la transition  nerg tique et comme une aide   la gestion personnelle et globale de la consommation  lectrique et donc le pr senter comme tel. (source : CRE)
- ▶ Linky permet de changer facilement de fournisseurs d' lectricit , donc de les mettre en concurrence et d'obtenir d'eux de nouveaux services ou nouvelles tarifaires. (source : CRE)
- ▶ Linky facilite les emm nements et la d tection de pannes et permet les relev s   distance. (source : Enedis)
- ▶ La communication va  tre renforc e sur l'application Smartphone / internet. Pour le moment seulement 500 000 foyers ont cr e un espace client en ligne, soit moins de 4 % des utilisateurs de Linky. (source : Enedis)

→ R actions et commentaires des participants

Sur la concertation qui a eu lieu dans les ann es 2000, les participants se sont demand s ce qu' tait une « concertation » et en quoi cette d marche avait consist  exactement,  tant donn  que personne n' tait au courant. Il leur a  t  pr cis  qu'il s'agissait d'une d marche de dialogue entre acteurs institutionnels, davantage que tourn e vers le grand public.

Les participants l'ont regrett  en estimant qu'un d bat participatif comme celui ayant lieu actuellement aurait pu et d  avoir lieu   ce moment. Certains ont avanc  le fait que  a n'aurait int ress  et mobilis  personne, tandis que d'autre estime qu'un sujet concernant l' lectricit ,   la consommation et le tarif concerne tout le monde.

Ils ont n anmoins tous converg  vers le fait que r gnait un manque de clart  autour du fait de savoir si la pose  tait r ellement une obligation, et le cas  ch ant, de qui celle-ci  manait. Selon Fr d ric MANON, il s'agirait davantage d'utiliser la notion de caract re « obligatoire » du programme national de d ploiement plut t que « industriel », car l'un des facteurs importants de la controverse r side dans le caract re obligatoire et impos  de la d marche.

Cela a fait  merger des questionnements autour du compteur Gazpar. Plusieurs participants se sont  tonn s du fait que ce dernier avait engendr  moins, si ce n'est aucune, pol mique. Certains estiment que cela est d  au fait que cette pose s'est fait sans aucun bruit, aucune information, de fa on discr te, voir opaque. Pour d'autres, cela tiendrait davantage au fait que la consommation de gaz est moins r pandue que celle d' lectricit , qui concerne 100% des foyers.

Un malentendu a  merg  autour des indicateurs/mesures de suivi de consommation permis par Linky. Une participante pensait qu'il  tait possible de suivre la consommation, en temps r el, de chacun de ses appareils  lectriques. Ce qui n'est pas le cas, **le compteur ne dispose pas d'afficheur port .** Il permet seulement de conna tre la consommation  lectrique globale du foyer.

Fr d ric MANON est intervenu pour confirmer et compl ter. On ne peut effectivement pas savoir quel appareil consomme combien chez soi via Linky, mais seulement notre consommation globale. Cependant, avec un compte EDF, en renseignant nos habitudes de consommation, il est bien possible d'avoir une estimation de notre consommation par appareils  lectriques, mais qui reste une simple estimation.

Aspects  conomiques

→ « Qui prendra en charge le co t du programme national de d ploiement ainsi que du recyclage des anciens compteurs ? »

 l ments de r ponses :

- ▶ L'int gralit  des co ts du programme national de d ploiement des compteurs Linky sera pris en charge par Enedis et ne sera pas r percut e sur les consommateurs. (source : Enedis)
- ▶ Les gains apport s par les diminutions des op rations de maintenance permettront  galement de financer le programme national de d ploiement. (source : Enedis)

→ « Dans quelle mesure Linky peut-il m'aider dans la gestion de ma consommation  lectrique ? Permettra-t-il de diminuer ma facture ou au contraire, est-ce qu'elle va augmenter ? »

 l ments de r ponses :

- ▶ Linky, c'est tout d'abord un simple outil de comptage de la consommation  lectrique.
- ▶ Ni augmentation ni diminution de la facture, mais une variation en fonction des consommations mensuelles. La r gularisation des contrats entraine parfois le besoin d'un amp rage plus grand (9 A contre 6 A) donc un abonnement plus cher. Les heures pleines pourraient peut- tre co ter plus cher   l'avenir.
- ▶ Linky ne b n ficie pas d'un afficheur d port  sur son Smartphone ou internet (fourni par les fournisseurs d' lectricit  selon le contrat choisi) qui permet de mesurer au kWh pr s sa consommation sur ses diff rentes installations  lectriques. Mais l'application d di e d'Enedis (internet, Smartphone) permet de conna tre sa consommation (courbe

de consommation journali re avec une pr cision par plage de 30min selon le choix du consommateur).

- ▶ Linky permet d'offrir une plus grande gamme d'offres tarifaires (jusqu'  10 tranches horaires selon le fournisseur).

→ R actions et commentaires des participants

Le d bat autour de l'enjeu  conomique et de l'impact tarifaire du compteur Linky a anim  les  changes entre les participants pendant un long moment.

En s'appuyant sur le r cent rapport de la Cours des Comptes, plusieurs participants ont **point  les gains que s'octroierait Enedis via le syst me mis en  uvre autour du d ploiement des compteurs et de son remboursement. L'ensemble des participant craignent, et anticipent, une hausse de leur facture d' lectricit **, et estiment que les gains engendr s par le compteur ne reviendront qu'  Enedis sous forme de b n fices. Un des participants, particuli rement bien inform , a attaqu  le syst me de « diff r  tarifaire » en  voquant les derniers chiffres diffus s par le gouvernement, qui d montreraient que les gains effectu s par Enedis via le compteur sont sup rieurs au montant de l'investissement effectu , et que la hausse de la facture d'ici 2021 engendrera encore davantage de b n fices pour Enedis.

Fr d ric MANON est revenu sur la question de l' « **afficheur d port ** » qui permet de suivre la consommation en temps r el, pour pr ciser qu'il existe bien, mais pr vu seulement dans certains cas de figure et pour certains foyers, ceux en grandes difficult s socio conomiques notamment. Il le regrette, car selon lui c'est **cet  quipement qui permettrait de faire du compteur Linky un levier de transition  nerg tique et  cologique**. Avoir une pleine connaissance de ce que l'on consomme,   quel moment et via quel appareil, est le meilleur moyen pour aider le consommateur   ma triser, et   r duire, sa consommation d' lectricit  selon Fr d ric MANON. Le fait de devoir aujourd'hui aller le consulter sur internet, d'effectuer une d marche en ligne, repr sente un frein malheureux.

→ Intervention de Laurent MERIC sur l'aspect  conomique et tarifaire du d ploiement :

La chose fondamentale   retenir est que **l'Etat a express ment demand    Enedis   ce que le d ploiement n'ait pas d'impact sur la facture des consommateurs.**

ENEDIS et l'ensemble des op rations effectu es sur le r seau  lectrique au titre de service public sont financ s par « le tarif d'usage du r seau public d' lectricit  » (TURPE), qui repr sente un montant de TURPE repr sente 3,2 milliard euros / an, et qui est pr lev  sur chaque facture (sur 1  , 25c revient   Enedis, 12% revient   RTE (soit 35% pour les deux), et le reste c'est la production, la commercialisation et les taxes).

Le d ploiement du compteur Linky est donc financ  par le TURPE. Ce dernier aurait donc d  m caniquement augmenter, de m me pour la facture. Or, l'Etat (S gol ne Royal) a express ment demand    ce que le TURPE n'augmente pas.

En tant que service public Enedis ne fixe pas ses tarifs, c'est la Commission R gulation  nergie (CRE) qui en a la charge. Le syst me  labor  la CRE concernant le d ploiement des compteurs  tait le suivant : ENEDIS avance le co t du d ploiement (en empruntant par exemple), sans faire recours   une hausse du TURPE.

En 2021, tous les compteurs seront effectifs, et le r seau sera ainsi au maximum de sa rentabilit  et de son efficacit . Cela engendra donc des gains de productivit . Des  conomies seront g n r es pour Enedis, qui se fera ainsi rembourser son avance. En somme, **les**

 conomies et rentr es d'argent suppl mentaires anticip es par l'am lioration de la productivit  du r seau, compenseront l'investissement fait par Enedis aujourd'hui : c'est ce que l'on appelle la « diff r  tarifaire ».

Le but de ce syst me  labor  par la CRE est d' viter de brusques variations tarifaires pour le consommateur. Si aucun diff r  n'avait  t  d cid , la facture aurait  t  alourdie d s le d but du d ploiement (2014), puis all g e aux alentours de 2021, gr ce aux  conomies r alis es.

Avec le diff r , le consommateur  vite la hausse initiale. Et lorsque celle-ci interviendra en 2021, elle est compens e par les  conomies g n r es par la mise en place de Linky.

Le d ploiement n'est pas gratuit, mais gr ce   ce syst me il est neutre sur la facture.

Ce que pointe la Cours des Comptes dans son r cent rapport est le taux du remboursement de l'investissement initial d'Enedis qu'elle trouve trop  lev . Or, ce taux a  t  fix  non par Enedis mais par la CRE, et est intangible.

(Laurent MERIC a  galement tenu   informer les participants que les gains r alis s ne seraient pas seulement permis par la hausse de productivit  du r seau avec les nouveaux compteurs, mais  galement par la diminution de la fraude, qui sera beaucoup plus complexe avec Linky qu'elle ne l'est aujourd'hui avec les anciens compteurs).

Protection de la vie priv e

→ « Quelles donn es personnelles sont transmises et   qui ? Quelles sont les donn es que peut analyser Enedis (type d'appareil, horaires d'utilisation) ? O  et pendant combien de temps sont stock es les donn es ? Est-il possible de faire effacer les donn es ? »

El ments de r ponses :

- ▶ Linky permet de savoir ce que l'on consomme en quantit  et l'heure   laquelle on l'a consomm .
- ▶ Linky envoie la consommation  lectrique globale d'un foyer, qui est transmise au fournisseur choisi.
- ▶ Elles peuvent  tre envoy es toutes les 30 min   1 fois/jour, uniquement avec l'accord du client.
- ▶ Les donn es crypt es sont stock es 5 mois dans le compteur et un peu plus dans les serveurs informatiques s curis s d'Enedis.
- ▶ Il est possible de faire effacer les donn es   l'issue d'un d ménagement.

→ « Peut-on pirater Linky ? Les donn es peuvent-elles  tre fauss es ? »

El ments de r ponses :

- ▶ Des dispositions majeures de s curit  ont  t  mises en place afin de limiter au maximum les risques de piratage : donn es crypt es, « p rim tres » de s curit , mises   jour r guli res des mesures de s curit . (source : CVR)
- ▶ Aucune tentative de piratage   ce jour. « *Les produits certifi s nous semblent atteindre un niveau satisfaisant – m me si rien n'est jamais s r   100 % – compte tenu des risques identifi s* » d clare Guillaume Poupard, directeur de l'Anssi - **Agence nationale de la s curit  des syst mes d'information.**

→ R actions et commentaires des participants

Les r ponses apport es ont moyennement content  les participants. Beaucoup de doutes et de questions ont  t  soulev es, autour de la fiabilit  de chiffres  nonc es, ou de la certitude quant   l'impossibilit  de hacker ces donn es, m me crypt es. Les participants estiment qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile de prot ger les donn es et de faire confiance en la cyber s curit , qui contient toujours des failles.

N anmoins, cet enjeu n'appara t comme primordial pour les participants. Certains ont soulev  le fait que les donn es  nerg tiques des foyers ne devaient pas int resser grand monde. Cependant, quelques-uns ont r pondu qu'il ne s'agissait pas de r cup rer les donn es, mais de prendre le contr le sur les compteurs eux m me, dans le cadre d'une attaque terroriste par exemple. Certains se sont demand s   cet  gard si la prise de contr le, ou la mise en d faillance, d'un compteur Linky engendrait ou non une coupure totale d' lectricit  pour le domicile vis .

Risques

→ « Le compteur Linky est-il fiable ? »

El ments de r ponses :

- ▶ Des tests ont pr c d  la phase d'exp rimentation en 2009 – 2010 : Linky r pond aux normes incendie.
- ▶ Une exp rimentation men e en 2009 – 2010   Tours et Lyon : tr s suivie par les pouvoirs publics, elle a permis d'apporter des ajustements au compteur, et d'exp rimer la relation client et la d marche de pose.
- ▶ Si un compteur est mal pos , l'entier responsabilit  revient   Enedis.
- ▶ A noter :
 - Linky est un compteur assembl  en France avec des composants internationaux.
 - Le compteur appartient aux communes mais le d ploiement et l'entretien revient   Enedis.
 - Les poseurs sont form s et habilit s sp cifiquement pour la pose du compteur. Ils ont sign  un cahier des charges tr s exigeant et pr cis.
 - 14 millions de compteurs sont d j  pos s, faisant naturellement augmenter la statistique qu'un incendie de maison  quip e de Linky se d clare, sans lien aucun bien  videmment avec le dudit compteur. Linky n'a caus  aucun mort.

→ « De quel recours dispose-t-on en cas de « bug » du compteur ? Existe-il un organisme ind pendant pour le contr le des compteurs et aupr s duquel s'adresser en cas de contestation ? »

El ments de r ponses :

- ▶ Les usagers doivent contacter le service clients Linky (0 800 054 659), qui est tenu d'intervenir ou de rembourser le mat riel d fectueux.
- ▶ Selon Enedis, le taux de r clamation li  aux compteurs communicants, tous motifs confondus, est de 0,7 % soit environ 80 000 foyers qui ont eu une exp rience n gative de l'installation de leur compteur Linky.
- ▶ Existence du M diateur National de l' nergie, Autorit  Publique Ind pendante.

→ R actions et commentaires des participants

Certains participants ont  t   tonn s d'apprendre, via les r ponses apport es, que les compteurs « appartenient » aux collectivit s, tout autant que le r seau d' lectricit .

A ce propos, **la récente et inédite décision du maire de Blagnac** a été évoquée : ce dernier a souhaité refuser la pose des compteurs, ce qui est illégal. La décision a donc été cassée en tribunal administratif. Néanmoins, il est ressorti de cette affaire et de la décision administrative, que si le compteur se trouve à l'intérieur du domicile, les Blagnacais ont la possibilité de refuser ou d'accepter l'accès à leur logement ou propriété, mais s'il est dehors, ils ne peuvent pas, et n'ont surtout pas le droit de le « barricader », comme ce fut le cas pour certains. **Cette décision est inédite et pourrait probablement faire jurisprudence, selon une participante.**

Laurent MERIC a expliqué qu'il était extrêmement grave et dangereux de barricader son compteur extérieur, autant pour le consommateur résident que pour le poseur, et que cela était donc formellement interdit.

Sur le taux de dysfonctionnements de 0,7%, certains ont avancé que si ça paraissait peu en terme de %, en termes de nombres de foyers cela restait conséquent, et anormal.

Laurent MERIC est intervenu à ce propos en expliquant que ce taux correspondait en réalité au taux de réclamation suite à la pose d'un compteur, ce qui peut donc concerner la qualité de service et d'accueil, et pas nécessairement un problème au niveau du fonctionnement du compteur lui-même.

Les échanges ont ensuite concerné le fait que certains compteurs Linky feraient disjoncter certains foyers. Il semblerait, selon certains participants, qu'avec les anciens compteurs il y avait une marge de manœuvre plus large avant que le système ne disjoncte. Avec le compteur Linky, celui-ci aurait lieu dès que l'on se trouve dans une consommation supérieure de seulement 2 à 3 % au-dessus des 3, 6 ou 9 kW souscrits. Cela est très contraignant selon certains, car il est difficile d'estimer à l'avance le bon abonnement en fonction de sa consommation. **Pour plusieurs participants, Enedis devrait donc davantage accompagner les consommateurs dans leurs choix, et/ou laisser davantage de marge au-dessus du seuil.**

Relation client, pose

→ « Pour une personnalisation de la relation client »

Éléments de réponses :

- ▶ Une posture d'écoute de la part d'Enedis : des conférences de citoyens (et autres moyens d'expression du public) qui doivent permettre de faire remonter des dysfonctionnements en matière de relation client ainsi que des propositions pour améliorer l'expérience client.
- ▶ Une contrainte majeure : le calendrier du programme national de déploiement – en cas de non-respect du calendrier, des pénalités seront infligées à Enedis.

→ « Peut-on refuser la pose d'un compteur Linky ? Quelle en est la conséquence ? »

Éléments de réponses :

- ▶ Le déploiement des compteurs Linky est inscrit dans la loi : c'est obligatoire et la justice a statué en faveur d'Enedis contre les communes ayant délibéré contre la pose.
- ▶ Pour l'instant, aucune sanction n'est prévue en cas de refus, ni amende ni intervention des forces de l'ordre. Mais à la fin du programme de déploiement, les usagers qui auront refusé un compteur Linky devront sans doute payer la relève manuelle de leur consommation, qui est actuellement intégrée dans l'abonnement.

→ R actions et commentaires des participants

Une fois de plus le d bat a tourn  autour du manque d'information fournis d s le d bat du d ploiement. Les participants  taient n anmoins divis s. Pour certains, s'il y avait eu une r elle campagne d'information, le d ploiement aurait  t  stopp  directement, car les consommateurs l'auraient refus . Pour d'autres, c'est l'inverse, c'est le manque d'information qui aurait cr e les blocages actuels.

Laurent MERIC a souhait  revenir sur plusieurs points  voqu s lors des  changes.

Concernant les poseurs qui viendraient changer les compteurs ext rieurs sans pr venir, cette d marche est totalement ill gale et bannie par Enedis. C'est un probl me de prestataires qui ne suivent pas les directives. Mais barricader son compteur ext rieur est extr mement dangereux et totalement ill gal.

Concernant le d ploiement dans les communes, les maires sont pr venus   l'avance. Ils ont donc  galement un devoir d'information aupr s de leurs administr s.

Sur le manque ou l'absence de campagne d'information dans les ann es 2000, Enedis s'est longuement pos  la question d'une vaste campagne de communication publique autour du d ploiement de ce nouveau compteur. Ils ont h sit  car d'une part cela ne leur semblait pas  tre « quelque chose de r volutionnaire » mais simplement r glementaire, et d'autre part, si certains foyers l'auraient demain, pour d'autres ce serait seulement dans 5 ans ou plus. Or, une campagne de ce type coute tr s ch re. **Enedis a donc pris le choix de ne communiquer qu'a minima, et avec les acteurs institutionnels et les repr sentants de consommateurs.**

Aspects sanitaires

→ « **Comment  tre certain que les ondes  mises par Linky sont sans danger pour le consommateur ? Quel est le niveau d' mission d'ondes (comparativement par exemple   un t l phone portable) ?** »

El ments de r ponses :

- ▶ Au sein d'une habitation, les seules ondes transmises sont contenues dans les câbles → Courant porteur de ligne. **Pas d'ondes « a riennes » avec Linky.** (source : Enedis)
- ▶ **Linky  met de quelques minutes   quelques heures par jour : 4   10 fois par minute des envois de 140 millisecondes, sensiblement plus il est vrai que pr vu.** (source : Anses)
- ▶ Le champ  lectrique de Linky est cinquante fois plus faible que celui d'une plaque   induction, ou dix-sept fois plus faible que celui d'une lampe fluocompacte. (source : CVR)
- ▶ Le champ magn tique,   trente m tres d'un compteur, est inf rieur   une plaque   induction et  quivalent   celui d'une t l vision cathodique. Les  missions baissent rapidement lorsque l'on s' loigne du c ble  lectrique. Mais elles restent sup rieures   celles d'un ancien compteur qui  taient, elles, quasi nulles. (source : CVR)
- ▶ La multiplication des compteurs (ex : immeuble) en un point rallonge le temps d' mission mais pas forc ment leur intensit  et « *il est tr s peu probable qu'on arrive   des niveaux d'exposition significatifs* » selon Olivier Merckel de l'Anses. (source : Anses)

→ « **Quelles  tudes scientifiques ont  t  men es pour garantir l'inoffensivit  du compteur Linky ?** »

Eléments de réponses :

► **Comparatifs des émissions Linky (étudiées par Enedis, EDF, CRIIREM, ANFR, ANSES) par rapport aux valeurs maximales recommandées.**

	Enedis (janvier 2017)		EDF R&D (juin 2015)		CRIIREM (juillet 2012)		ANFR (mai et sept. 2016)		ANSES (juin 2017)		Valeur maximale recommandée par le décret n°2002-775	
	min	max	min	max	min	max	min	max	min	max		
Champ Electrique (volts par mètre v/m)	0,32	0,71	0,14	0,59	0,44	1,80	0,30	1,94	Non mesuré		87 v/m	40 à 400 fois inférieur à la valeur limite
Champ Magnétique (micro Tesla μ T)	0,005	0,01	0,01	0,06	0,03	0,09	0,007	0,06	0,000039	0,00072	6,25 μT	100 à 6000 fois inférieur à la valeur limite

➔ **Réactions et commentaires des participants**

Les participants ont été agréablement surpris de ces données et de ces résultats. Cela a permis de calmer quelques inquiétudes. Ils ont néanmoins regretté que ces derniers n'aient pas fait l'objet d'une vaste diffusion publique. Ils convergent néanmoins en majorité autour du fait que notre environnement était déjà saturés d'ondes, in n'y avait pas forcément de fortes inquiétudes à avoir autour du compteur, surtout au vu de leur très faible quantité.

Laurent MERIC a avancé le fait que la question de fond ne résidait pas tant dans les émissions du compteur lui-même, très faibles, mais essentiellement dans celles émises par les technologies auxquelles le compteur est rattaché, pour la diffusion des données notamment. Or, celles-ci s'avèrent également très faibles selon les études disponibles. En somme, Laurent MERIC a souligné que **le compteur Linky ne modifie pas l'environnement électromagnétique dans lequel nous sommes déjà plongés.** Le Conseil d'Etat lui même, qui a été saisi, estime qu'il n'y a pas de raison d'évoquer le « principe de précaution » dans le cas des compteurs Linky.

Frédéric MANON a évoqué l'idée qu'un filtre passe-bande aurait pu être proposé à l'installation des compteurs, pour réduire les émissions d'ondes, pour les personnes les plus sensibles. Ce à quoi Laurent MERIC a répondu que l'utilité aurait été très faible au vu de la très faible intensité d'ondes émises.

Transition écologique

➔ **« En quoi Linky favorise-t-il la transition énergétique et écologique ? »**

Eléments de réponses :

- Une expérimentation de l'Ademe s'est soldée par des économies de 7,7 % en moyenne, et jusqu'à 10 % pour les ménages se chauffant à l'électricité, mais quasi nulles pour les plus petits consommateurs. (source : ADEME).
- Linky permet au gestionnaire du réseau de connaître les besoins des consommateurs et la production des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques. Un meilleur contrôle de l'acheminement limite aussi les « pertes techniques » liées au transport de l'électricité. (source : CVR).

- ▶ Sur 35 millions de foyers, seuls 350 000 disposent de panneaux solaires, et environ 20 000 utilisent l' lectricit  qu'ils produisent (autoconsommation), mais l'objectif est de d velopper ce mod le. « *Le r seau doit pouvoir accueillir un million de producteurs d' nergie renouvelable d'ici   2025, soit trois fois plus de producteurs qu'aujourd'hui* », pr cise Enedis. (source : Enedis).
- ▶ Potentiellement, Linky a un int r t  cologique, mais toutes ces fonctionnalit s restent balbutiantes, et impliquent que les usagers acceptent la transmission de leurs donn es, et qu'ils y aient facilement acc s eux-m mes, par exemple sur un  cran d port  tel qu'une tablette ou un ordinateur (avec affichage des euros consomm s et non des KW/h — qui n'a pas encore  t  d ploy  (source : CVR).

→ R actions et commentaires des participants

Fr d ric MANON indique que l'apport r el, largement pr n  par Enedis, de ces compteurs   la transition  nerg tique par la ma trise de la consommation est   fortement nuancer, car le remplacement des anciens compteurs par Linky n'engendre pas seul une baisse de la consommation chez les usagers. C'est la prise de conscience de la consommation par l'utilisateur, qui passe en premier lieu par l'afficheur d port , qui permettrait au consommateur de r aliser ce qu'il consomme en temps r el, et en permanence entre 100 voire 200 kWh. Et ce n'est que cette prise de conscience qui peut effectivement inciter   r duire sa consommation et contribuer   la transition  nerg tique.

De plus, on assiste   une hausse croissante du nombre d'auto producteurs d' nergies renouvelables,   domicile. Ce mouvement, favorable   la transition  nerg tique, engendre complexit  de gestion du r seau,   laquelle le compteur Linky permet de r pondre. En effet, celui-ci offre un moyen non de stocker son  nergie produite, ce qui est impossible, mais de la r injecter dans le r seau, et de l'utiliser ensuite quand n cessaire.

Certains participants ont soulev  un paradoxe, et anticiper une situation qu'ils imaginent automatique. Si de plus en plus de personne auto produisent et consomment leur propre  nergie renouvelable produite, alors Enedis risque fortement de perdre des clients, et arr tera par cons quence de favoriser ce syst me. Le d bat fut cl t par une r ponse apport e par l'un des participants, et valid e par Laurent MERIC et Fr d ric MANON : l'auto production n'est pas l'autosuffisance. Lorsque l'on produit son  lectricit , il est impossible de la stock e, et le recours   un r seau public est n cessaire pour pouvoir ainsi la r injecter. Le r le d'Enedis est d'assurer le fonctionnement et la viabilit  de ce r seau.

Fr d ric MANON estime qu'Enedis devrait d montrer de fa on concr te et chiffr e la fa on dont le compteur Linky favorise la transition  nerg tique. Il  voque une id e pour ce faire : en l' tat actuel des choses et du d ploiement, il serait possible aujourd'hui de comparer la consommation d' nergie actuelle dans les zones d j  tentes d'un compteur *versus* la consommation d'antan, avant l'arriv e des compteurs, voire de mod liser ce qu'elle aurait  t  aujourd'hui, sans compteur.

Laurent MERIC r agit en expliquant que le r le d'Enedis est seulement d'apporter les donn es d'information, ce qui est une obligation, mais que c'est aux organismes accr dit s de r aliser ces  tudes.

◆ Travail en tables rondes

<p>THEME #1 Am�liorer l'information d'Enedis sur Linky</p>	<p>→ Proposez des messages objectifs, clairs et rassurants</p>
<p>→ Le compteur Linky et sa finalit�</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure maitrise de l'�nergie (x3) - Respect des directives europ�ennes et de la loi fran�aise - Suivi des habitudes de consommation - Rapidit� d'ex�cution en cas de panne - Plus d'erreur de relev� de votre compteur - Meilleure gestion des consommations � distance en temps r�el - Installation du Linky mat�riellement neutre - Fonctionnalit� �largie pour une meilleure maitrise de notre consommation
<p>→ Les risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie d'ENEDIS sur la prise en charge de toutes mauvaises installations : <u>seul</u> interlocuteur - Diagnostic facilit� en cas de panne sur le r�seau - Linky est plus fiable que l'ancien compteur - Intervention rapide et � distance - Les �tudes ont montr� que les cas de mat�riels d�fectueux �taient tr�s faibles
<p>→ Les aspects sanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emission des ondes diminu�es en comparaison avec l'ancien compteur : prouv� par plusieurs �tudes d'organismes ind�pendants - Le champ �lectromagn�tique est 50 fois plus faible qu'une place � induction ou 17 fois plus faible qu'une lampe fluocompacte - Le champ magn�tique est de 100 � 6 000 fois inf�rieur � la valeur limite - Il n'y a pas d'ondes a�riennes : toutes sont dans les c�bles - Avec Linky : pas de risque sur votre sant� (ondes �lectromagn�tiques) - Les �tudes sur les �mission d'ondes des compteurs Linky mesur�es par des organismes agr�es ont montr� un niveau d'�missions tr�s nettement inf�rieur au maximum autoris�s et aucune onde a�rienne
<p>→ Les aspects �conomiques / les contrats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture � la concurrence des fournisseurs - Baisse des prix de diff�rentes interventions pouvant se faire � distance avec la mise en place de Linky - Meilleure adaptabilit� envers le consommateur avec la mise en place de 10 plages horaires HC/HP - Op�ration neutre - Les interventions techniques courantes se font � distance donc r�duction sur la facture et du personnel (n'est plus n�cessaire de prendre une journ�e de cong�) - Contrats actifs en moins de 24h - Optimisation du c�t sur la consommation r�elle et non sur des estimations - Meilleure lisibilit� de votre facture

	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de réaliser des économies suivant les grilles tarifaires - Enedis prévoit strictement aucune augmentation tarifaire û à l'installation des compteurs Linky
→ La protection des données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Données cryptées, sécurisées et protégées - Données cryptées et stockées 5 mois dans le compteur et effacées lors du déménagement (x2) - Vos données sont cryptées pour être protégées, et l'utilisation se fait seulement avec votre accord
→ La transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la loi sur la transition écologique - Meilleure considération des producteurs indépendants - Les statistiques servent à l'intérêt écologique - La consommation est maîtrisée et diminuée ce qui a un impact positif sur l'environnement - Permet de réinjecter l'énergie verte produite dans le circuit (d'ici à 2025 3 fois plus de production d'énergie verte) - En 2022, 175 000 arbres seront plantés grâce à Linky, en partenariat avec ReforestAction - Si vous produisez votre électricité, Linky facilitera la réjection de votre énergie produite dans le réseau - Linky permet de responsabiliser sa consommation d'énergie et entre ainsi dans le processus de transition écologique

THEME #2 Améliorer la relation client et la pose	→ Préconisez des solutions pratiques
→ Pour la prise de rendez-vous	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de plages horaires et disponibilités de rdv le weekend ou en soirée pour les personnes concernées - Possibilité de prise de RDV par le client 24h/24h et 7j/7j par internet ou au téléphone - Documentation / plaquette / notice explicative lors de l'envoi du courrier accompagné de la lettre - Plus besoin de rendez-vous, tout se fait à distance - Faciliter la prise de rendez-vous via l'application en créant une fonctionnalité ENEDIS avec des disponibilités jour par jour et heure par heure (ex : Doctolib)
→ Pendant le moment de pose	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure explication par l'installateur : du nouveau matériel et ses avantages, la différence avec l'ancien - Rassurer le consommateur en l'accompagnant dans le choix des HC / HP - Avoir un technicien qualifié pour répondre aux demandes du client (x2) - Estimer le temps de pose - Communication rapide sur le fonctionnement du compteur
→ Critique des documents remis (forme, fond, message)	<ul style="list-style-type: none"> - Greenwashing : stop à la couleur verte partout - Plus de photo de l'interface de l'application - Brochure sur l'interface internet /application

	<ul style="list-style-type: none"> - Format papier pas forcément nécessaire, privilégié l'éco information - Mettre un autocollant explicatif sur le compteur avec toutes les informations pratiques (et numéro de téléphone de dépannage) - Remettre la notice d'utilisation du compteur en fonction de l'installation (monophasé ou triphasé) - Sur le prospectus ENEDIS : mettre le dernière page (avec la photo du compteur) et le dernier paragraphe en tête de première page
→ Le suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi d'un courriel avec les documents remis lors de la pose et d'une vidéo explicative sur le compteur Linky - Numéro vert gratuit pour appeler 24/24 et 7/7 - Numérique - Enquête de satisfaction sur ENEDIS.fr un an après la pose du compteur Linky

<p>THEME #3 Étoffer les usages et services</p>	<p>→ Proposer des usages et services à Enedis et à votre distributeur d'électricité</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de matériel domotique pour les distributeurs, en location (par exemple comme les box internet) pour permettre une continuité de la maîtrise de la consommation - Bonus/remise pour les clients avec une consommation éco responsable (prime de l'Etat gérée par le distributeur) - Adaptation des heures pleines et creuses à chaque client - Meilleure formation des techniciens sur les énergies renouvelables – lien avec le compteur. - Avoir une plage horaire d'heures creuses plus élargies en journée - Ergonomique, facile d'utilisation - Pouvoir bénéficier d'un afficheur déporté sur Smartphone pour tous - Pouvoir le stocker ou le revendre à un public ciblé - Système individualisé de suivi des consommations dans les logements collectifs - Généralisation des contraintes d'utilisation de l'électricité et conduite exemplaire pour tous (particuliers, professionnels, collectivités) - Des conseils personnalisés pour les clients en fonction de leur consommation - Meilleure information sur les différents contours des heures creuses et pleines (qui varient en fonction des foyers)

PROPOSITIONS PHARES

Des poseurs form s et qualifi s pour r pondre aux demandes des clients pendant la pose, et accompagnement dans la prise en main du nouveau compteur (avec enqu te de satisfaction   terme)

Possibilit  de se voir proposer un afficheur d port *, facile d'acc s et de lecture, lorsque l'on en fait le choix (sur une application ou une interface simple, et via d'autres moyens pour les foyers victimes de la fracture num rique)

Offre de location de mat riel domotique (sur l'ensemble des box internet) lors de la souscription   un abonnement rattach  au compteur Linky

 laboration et offre d'une plateforme Enedis multifonction : conseils et suivis personnalis s autour de l'abonnement, afficheur d port *, adaptation heures creuses/pleines, facilit  d'interaction avec le fournisseur (7/7 et 24/24 via num ro vert ou chatbot), fonctionnalit  pour prise de rendez-vous facilit e et   terme absence de rendez-vous (tout en ligne), une offre d'information globale lisible et accessible

Mise en place d'un syst me de bonus / prime (financi re ou autre, de type service) pour les consommateurs les plus exemplaires,  co-responsables (  l'initiative de l' tat mais g r  par Enedis)

Effectuer et diffuser des  tudes chiffr es de la fa on dont le compteur permet de favoriser la transition  nerg tique

◆ Synth se

Cette seconde conf rence de citoyen s'est av r e tr s fructueuse. Les pr sences de Laurent MERIC et de Fr d ric MANON ont jou  pour beaucoup. En effet, les participants

attendaient de réels éléments de réponse quant à leurs questionnements de la première conférence, qui leur furent globalement apportés.

Ils ont été notamment rassurés sur les questions sanitaires, et surtout sur l'enjeu économique et l'impact tarifaire du déploiement. Ils ont mieux compris le fonctionnement du service public rendu par Enedis et de son financement. Concernant la protection de la vie privée, malgré certaines inquiétudes persistantes, les participants se sont montrés également plus rassurés sur ce point qu'ils n'estiment pas prioritaire. Globalement, les participants ont mieux compris la façon dont ces nouveaux compteurs pouvaient permettre de faire gagner en productivité le réseau, de mieux maîtriser sa consommation et ainsi de favoriser la transition énergétique. Ils demandent néanmoins que les études en la matière soient approfondies.

Une fois l'ensemble de ces éléments abordées la matinée, peu de questions sont restées en suspens. **Les participants se sont ainsi trouvés l'après-midi dans une posture réellement constructive, et force de proposition**, notamment autour des points attendus : l'amélioration de l'information autour du compteur Linky et de ses enjeux liés, et les façons dont le déploiement et la pose pourraient être améliorés.

Il en ressort plusieurs grandes propositions, principalement axées autour d'un meilleur suivi et accompagnement de la part d'Enedis dans la mise en place et la prise en main de ce nouveau compteur : de la pose jusqu'à la meilleure façon de suivre sa consommation heure par heure, en passant par le choix du meilleur abonnement adapté à son foyer et ses habitudes de consommation. **Les participants souhaiteraient disposer d'une information fiable, claire et lisible, facilement disponible, ainsi que de la possibilité d'obtenir des conseils et un suivi personnalisé de leur consommation.**



COMPTEURS COMMUNICANTS LINKY

OBSERVATIONS FNE

sur la

2nd Conférence Citoyen

en Occitanie

Date : 10 novembre 18

Intervenants : K. FARZAMI (Cahier de la ville Responsable), L. MERIC (ENEDIS)

Observateur : F. MANON (FNE)

Participants : 20 citoyens

Rédacteur : F. MANON (FNE)

Synthèse

Ce document regroupe mes observations et réflexions sur le déroulement de la seconde conférence de citoyens organisée en Occitanie et mes échanges avec Mr MERIC et Mr FARZAMI. Sur la base de ces observations et réflexions, je fais des propositions pour que l'objectif principal du débat participatif vis-à-vis du citoyen soit atteint : « *apporter une information objective et accessible au grand public autour du compteur communicant* ».

Ces observations et propositions pour certaines sont aussi l'expression de la position de FNE Midi-Pyrénées et de FNE sur le compteur LINKY, position rappelée en ANNEXE du présent document.

Sur l'intérêt de ces conférences, je reconnais bien volontiers qu'elles présentent un grand intérêt. J'ai en effet trouvé très riche d'enseignement la conférence réduite à une vingtaine de participants, de tous âges plus ou moins informés sur le LINKY avec, c'est essentiel, la présence d'un représentant expert d'ENEDIS, Mr MERIC (voir proposition n°3). Ce format permet de faire émerger un véritable échange direct et constructif.

Cependant, compte tenu de mes observations et propositions ci-après, le reste à faire dans le cadre de ce débat participatif me semble incompatible d'un bilan au 30 novembre conforme à l'objectif que ce débat s'est fixé. C'est pourquoi le débat doit se poursuivre au-delà du 30 novembre, avec des compléments de conférence. Raisonnablement, je ne vois pas comment un travail bilanciel pertinent pourrait sortir de ce débat avant la fin janvier. Il faudrait donc envisager, ou bien un report du 3^{ème} cycle des conférences pour permettre à ENEDIS de travailler en profondeur les réponses aux questions, ou bien la mise en place d'un 4^{ème} cycle en janvier. Et je ne comprendrais pas que l'on n'envisage pas ces aménagements pour des questions de budget, sachant que ce débat s'inscrit dans un programme de plus de 5 milliards d'euros.

Observations – Réflexions - Propositions

Observation n°1 : Le contenu des comptes rendus

En introduction de la réunion, M. FARZAMI a demandé aux participants leur avis sur le contenu du compte rendu de leur 1^{ère} conférence. Certains participants ont trouvé le compte rendu suffisant, mais d'autres, les plus impliqués ont considéré malgré tout qu'il était assez léger, et ne rapportait pas nécessairement tous les échanges.

Je ne vais pas préjuger du contenu du compte rendu à venir de cette seconde conférence, mais je doute fort que tous les éléments essentiels des échanges soient effectivement reportés dans le compte rendu. Il aurait fallu, après chaque question traitée, synthétiser avec les participants ce qui devait être complété, corrigé, validé dans les réponses.

Cette remarque sur l'insuffisance du compte rendu de la 1^{ère} conférence, je la reprends également à mon compte concernant les comptes rendus du comité. D'une part les comptes rendus sont diffusés trop tardivement, 18 jours après la première réunion du comité, et pour la seconde réunion, nous en sommes à plus de 3 semaines. D'autre part, le compte rendu du 1^{er} comité ne reprend pas de façon fidèle les remarques ou demandes importantes des participants, comme l'a fait remarquer Mme POPELIN.

Un compte rendu est un document de travail fondamental, qui se doit d'être absolument fidèle au déroulé et aux échanges d'une réunion en reprenant à minima les éléments jugés essentiels par les participants, que ces éléments fassent consensus ou non. Pour s'assurer que tous les éléments importants sont bien reportés dans le compte rendu, il faut que le-la secrétaire de séance, après chaque phase d'échange entre les participants sur un sujet et avant de passer au sujet suivant, se fasse valider par les participants ce qu'il-elle doit reporter dans le compte rendu. En fin de réunion, le compte rendu est déjà saisi, il peut être diffusé le jour même, sans qu'il soit nécessaire d'y revenir 3 semaines après. D'expérience, c'est l'approche la plus efficace et la plus rigoureuse.

Ces commentaires m'amènent à la proposition suivante :

PROPOSITION 1 : Le compte rendu doit être saisi en séance, son contenu validé au fur et à mesure par les participants, et diffusé le jour même.

Observation n°2 : Insuffisance sur le fond des réponses présentées

Les éléments de réponse présentés dans la matinée ont fait largement débat et au-delà de la séance. La raison principale vient du manque de précision de ces réponses, ou de leur pertinence. Elles ont renvoyé vers d'autres questions où les adverbess ***pourquoi*** et ***comment*** sont revenus très souvent. Je ne citerai que les 3 thématiques qui ont alimenté en profondeur les échanges et pour lesquelles les réponses étaient largement insuffisantes : « *A quoi me sert le compteur ?* », « *Combien ça va me coûter ?* », « *Pourquoi on n'est pas informés ?* ». Convaincre passe par un argumentaire structuré qui ne laisse aucune zone d'ombre. Ainsi, la question du différé tarifaire, non abordée dans les réponses présentées, mais qu'un participant informé a soulevée, et sur laquelle je suis intervenu ensuite en expliquant l'analyse de la cour des comptes, illustre parfaitement cette insuffisance des réponses. Mr MERIC, arrivé bien après l'échange, a pu apporter enfin des éléments de réponses clairs d'ENEDIS par le biais d'un petit film destiné à un usage interne ENEDIS. Ce film en quelques minutes a traité en profondeur le différé tarifaire. Je reviendrai sur l'intérêt de ce support de communication.

La qualité des réponses sur le fond et la forme, l'argumentaire utilisé pour traiter toutes les questions, en totale transparence, **sont les seuls gages de crédibilité** qui peuvent **rendre le programme LINKY compréhensible et accepté**. Compte tenu des questions et réactions qu'ont suscitées les réponses présentées, j'estime à ce stade du débat participatif que l'on est très loin du résultat, et que l'essentiel du travail reste à faire.

Ces commentaires m'amènent à deux propositions :

PROPOSITION 2 : Les réponses doivent être retravaillées par ENEDIS et relues par le comité avant d'être soumises lors du 3^{ème} cycle de conférence.

PROPOSITION 3 : Compte tenu du caractère précis des réponses attendues par les participants, un expert d'ENEDIS doit être présent à chaque conférence.

Réflexion n°1 : Communication sur le LINKY

ENEDIS n'est aujourd'hui pas ou plus « audible » sur le LINKY, c'est l'expression même que Mr MERIC a utilisé, et c'est le résultat, reconnaît-il, d'un manque ou d'une mauvaise stratégie de communication d'ENEDIS au démarrage du déploiement. La question n'est pas (ou plus) d'identifier le « pourquoi » des erreurs de communication, mais de rechercher le « comment » rectifier le tir. Une piste que doit étudier ENEDIS, est celle du film d'animation à usage interne sur le différé tarifaire. Ce film explique clairement que le déploiement du compteur ne modifiera en rien la part de la facture de l'usager correspondant à la TURPE. De l'avis de tous les participants, ce film a suffi à répondre aux questions. Il serait donc judicieux de la part d'ENEDIS, d'étudier la possibilité d'adapter ce film pour une publication externe. Mais il serait aussi judicieux de savoir ce qu'en pense la cour des comptes, dans la mesure où ce film contredit son rapport.

PROPOSITION 4 : ENEDIS devrait s'inspirer de son film d'animation à usage interne sur le différé tarifaire, pour traiter de la même façon toutes les autres questions majeures de la controverse sur le LINKY, et sur les attentes des usagers. Et le film sur le différé tarifaire devrait être adapté pour une diffusion publique.

Réflexion n°2 : Puissance souscrite et coupure LINKY

Un des problèmes soulevés (et non traité dans les réponses), est celui la puissance souscrite (3, 6, 9 kVA ancien compteur, ou ce qui se profilerait avec le LINKY, un pas de 1kVA) et les risques de coupure en cas de dépassement. La question des coupures est récurrente autour du LINKY qui est réputé plus sensible au dépassement (à tort ou à raison, mais à ENEDIS de le dire). Le développement croissant des installations photovoltaïques (en autoconsommation ou pas), l'émergence des voitures électriques, l'utilisation de la domotique pour le contrôle des appareils, peuvent entraîner ponctuellement (moins d'une heure par jour) des dépassements de puissance, alors que le reste du temps, la puissance demandée est très inférieure. Cela devrait conduire ENEDIS et les fournisseurs à se poser la question de l'intérêt pour l'utilisateur d'un abonnement à une puissance souscrite fixe. Cela avait un sens avec les anciens compteurs pour permettre à l'ex-ERDF de « cartographier » les demandes potentielles en puissance sur les différentes branches du réseau, mais avec le compteur LINKY, ENEDIS a désormais une parfaite connaissance des demandes à chaque instant sur toutes les branches du réseau et peut ainsi anticiper et gérer les pics de charge.

PROPOSITION 5 : Mettre à l'étude la faisabilité et l'intérêt (pour l'utilisateur) d'une facturation d'usage du réseau (plutôt qu'un abonnement à une puissance maximale) dont le montant ne dépendrait, par exemple, que du temps passé dans chaque tranche de puissance.

Réflexion n°3 : La transition énergétique, afficheur déporté

La question de la transition énergétique est une thématique qui est revenue également dans les échanges. Du point de vue de FNE, elle comporte 2 volets, l'un sur « **comment le LINKY contribue à la transition énergétique ?** », sur ce point les réponses proposées lors de la conférence sont largement insuffisantes, l'autre sur « **comment vérifiera-t-on qu'il contribue effectivement à la transition énergétique ?** ». Sur ce dernier volet, rien n'a été prévu, et j'ai donc soulevé le problème. Il ne suffit pas d'affirmer que le LINKY est un vecteur favorable à la transition énergétique et de l'utiliser comme un argument d'acceptabilité, encore faut-il le démontrer.

Concernant le volet, « **comment le LINKY contribue à la transition énergétique ?** », un des aspects central est la maîtrise et la réduction de la consommation d'énergie par l'utilisateur. La mise à disposition via internet de la courbe de charge, (et si l'utilisateur à accepter les conditions d'historisation de ses données de consommation sur son compte ENEDIS), est un élément majeur, mais insuffisant, en particulier du fait de la fracture numérique encore importante, mais aussi parce que consulter sa courbe de charge nécessite de se connecter sur le net, d'accéder à son compte, ce qui est loin d'être immédiat. Pour FNE, l'absence d'un afficheur déporté, l'affichage en kWh et non en euros, sont un frein à la contribution du LINKY à la maîtrise de la consommation d'énergie.

Quant au volet « **comment vérifiera-t-on qu'il contribue effectivement à la transition énergétique ?** », pour répondre à cette question, l'Etat et ENEDIS doivent mettre en place les dispositions nécessaires pour qu'une évaluation régulière (annuelle) de l'effet du déploiement du compteur sur sa contribution à la transition énergétique soit réalisée et rendue publique.

PROPOSITION 6 : ENEDIS et les fournisseurs d'électricité doivent se pencher sur les moyens à mettre en place pour permettre à l'utilisateur de mieux connaître en temps réel (ou très peu différé) sa consommation et donc la maîtriser. L'afficheur déporté est une solution à explorer.

PROPOSITION 7 : L'Etat et ENEDIS doivent mettre en place les dispositions nécessaires pour qu'une évaluation régulière (annuelle) de l'effet du déploiement du compteur sur sa contribution à la transition énergétique soit réalisée et rendue publique.

ANNEXE : EXTRAIT de la FICHE de POSITIONNEMENT FNE Midi Pyrénées sur le LINKY.

La fiche de positionnement est disponible dans son intégralité ici : <https://fne-midipyrenees.fr/2018/06/04/fiche-de-positionnement/>

Au vu de la controverse qui ne cesse de croître sur les compteurs LINKY, et des interrogations émanant d'associations et de particuliers, FNE Midi-Pyrénées propose de faire le point et de fournir sa position sur ce sujet particulièrement « électrique ». Les documents consultés pour élaborer cette position sont tous référencés et vérifiables.

En préambule, FNE Midi-Pyrénées rappelle son soutien à toute action en faveur de la transition énergétique, et de fait, promeut les projets qui permettent une meilleure gestion de l'énergie et une réduction de sa consommation. Cependant, le soutien à ce type de projet n'a de sens, que si ces derniers n'ont pas d'effets aggravants sur d'autres thématiques défendues par la fédération, en particulier la santé publique.

La position de FNE Midi-Pyrénées sur la question des compteurs LINKY s'appuie sur les recommandations et conclusions de 2 rapports publiés en 2017 par le [CGEDD](#)¹ et l'[ANSES](#)² et du rapport de la Cour des comptes³ paru en février 2018. Un quatrième document complète ces 3 rapports. Il s'agit d'un rapport d'enquête⁴ du Syndicat Intercommunal de l'Energie d'Indre et Loire (SIEIL). Bien que plus ancien (2011) il fournit des informations de terrain intéressantes sur le vécu des usagers avec ce nouveau compteur, un retour d'expérience qui a été finalement précurseur des recommandations du CGEDD.

Enfin, le 14 décembre 2017, la commission des affaires économiques de l'assemblée nationale et l'OPECST ont organisé trois tables rondes autour des enjeux des compteurs communicants LINKY et GASPARD (voir vidéo⁵). Au cours de ces tables rondes les différents intervenants (des représentants d'ENEDIS, UFC Que choisir, Collectif Stop Linky, ANSES, des experts et parlementaires) ont abordé l'ensemble des thématiques et préoccupations traitées dans les rapports de l'ANSES et du CGEDD.

Les doutes sur les risques sanitaires, en l'état des connaissances, et les objectifs visés avec le compteur LINKY peuvent être levés avec les rapports de l'ANSES et du CGEDD. Mais il n'en reste pas moins que, la prise en compte par l'Etat et ENEDIS des recommandations soulevées par l'ANSES, le CGEDD et la Cour des comptes, en particulier sur l'information du public, est un élément clé pour que ces compteurs concourent véritablement à la transition énergétique.

C'est pourquoi, FNE Midi-Pyrénées restera défavorable tant que les réserves suivantes n'auront pas été levées :

- **La mise en place des compteurs** doit être précédée auprès des usagers, d'une information complète sur le compteur, son utilisation, son coût, les droits des usagers, la protection des données personnelles et ses limites,
- **Des « filtres passe bas » bloquant les CPL** générés par le compteur vers le réseau électrique des habitations doivent être intégrés d'origine dans les compteurs ou bien proposé lors de l'installation pour éliminer tout risque qu'induirait les CPL, risques sanitaires sur les personnes et perturbations sur les équipements domestiques,
- **Les aspects économiques ainsi que les impacts environnementaux** du traitement et du recyclage des anciens compteurs remplacés par le LINKY doivent être détaillées par ENEDIS,
- **Les recommandations du CGEDD** doivent être suivies par ENEDIS (améliorer l'information du consommateur, mettre à disposition du consommateur la courbe de charge journalière, établir un protocole de mesure validé par tous pour les rayonnements),

¹ **CGEDD** : Conseil Général de L'Environnement et du Développement Durable

² **ANSES** : Agence Nationale de SEcurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

³ Rapport de la Cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/07-compteurs-communicants-Linky-Tome-1.pdf>

⁴ Rapport SIEIL d'enquête sur le terrain en 2011 portant sur 1500 foyers de 150 communes équipés du compteur LINKY : http://sieil37.fr/phocadownloadpap/Autres-documents/Linky/SIEIL_Rapport-enquete.pdf

⁵ http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5339469_5a3234bbb7206.commission-des-affaires-economiques-et-opecest--tables-rondes-sur-les-enjeux-des-compteurs-intellige-14-decembre-2017

- **Les demandes de l'ANSES** concernant la caractérisation et les compléments d'étude doivent être menées par des experts indépendants après qu'un protocole de mesure soit validé par toutes les parties prenantes (Etat, ENEDIS, collectivités, organismes, associations),
- **Une évaluation régulière** (annuelle) de l'effet du déploiement du compteur sur sa contribution à la transition énergétique doit être mise en place,
- **Le mécanisme du différé tarifaire**, dénoncé par la Cour des comptes, ne doit pas être un moyen pour ENEDIS de réaliser un bénéfice en surfacturant à l'utilisateur le coût du compteur ce qui est un frein à l'acceptabilité de la transition énergétique.

Et bien entendu chaque citoyen devrait avoir le droit de refuser cette installation de compteur ce qui n'est pas le cas.

Cette position de FNE Midi-Pyrénées, validée par le Conseil d'Administration en date du 30 mai 2018, pourra évoluer en fonction des retours d'expérience et de l'évolution des connaissances scientifiques, et du traitement des réserves ci-dessus.